
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PRÉFETS DU CANTON DU VALAIS

JEUDI 28 AOÛT 2025

Lieu : Maison bourgeoiale – Ausserberg
Présidence : M. Matthias Salzmann, Préfet du district de Brig
Présent(e)s / excusé(e)s: selon liste des présences du 28 août 2025
Procès-verbal : Mme Anne Celine Follonier

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue – liste des présences en circulation
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 août 2024
3. Rapport du président
4. Comptes annuels et rapport de la vérificatrice
5. Nominations et départs au sein de l'Association
6. Message de M. Stéphane Ganzer, Conseiller d'Etat
7. Modalités du statut des Préfets
8. Message de Mme Constantin Patricia, Présidente du Grand Conseil
9. Lieu de la prochaine Assemblée Générale
10. Divers
11. Message de Diego Treyer, Président d'Ausserberg

Modification à l'ordre du jour initialement prévu : l'intervention de Monsieur Diego Treyer, Président d'Ausserberg, sera reportée au point 11

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Matthias Salzmann, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participantes et participants, en s'exprimant dans les deux langues officielles.

La séance débute à l'heure prévue. Le Président adresse ses vifs remerciements à Monsieur le Préfet Beda Theler ainsi qu'à Monsieur le Vice-Préfet Jörg Schwesternmann pour l'organisation de cette journée.

La liste de présence circule parmi les membres.

Le Président exprime en outre sa reconnaissance à l'égard de l'ensemble des intervenants appelés à prendre la parole au cours de cette Assemblée et salue tout particulièrement l'intégration de nouveaux membres au sein de l'Association

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AOÛT 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée 2024, adressé à l'ensemble des membres, ne suscite aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité dans sa version initiale, avec remerciements adressés à la secrétaire pour son travail.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le Président, M. Matthias Salzmann, ouvre son rapport en évoquant l'élection au Conseil d'État intervenue durant l'année écoulée.

Il rappelle que les conférences de printemps et d'automne se sont tenues comme à l'accoutumée, soulignant l'importance du travail accompli, de la cohésion et du soutien constant assuré par le service auprès des Préfets et Vice-Préfets du Canton.

Le Président exprime également ses remerciements à Mme Patricia Constantin pour la réception organisée à l'occasion de sa nomination en qualité de Présidente du Grand Conseil, et salue la qualité de cette rencontre.

Il revient par ailleurs sur les diverses réceptions tenues au cours de l'année, en rappelant l'importance de la participation à ces événements. Conformément aux orientations données lors de l'Assemblée 2024, il réitère que la visibilité des Préfets et Vice-Préfets doit être renforcée.

En ce qui concerne les activités du Comité, plusieurs séances de travail ont été organisées au cours de l'année, ainsi qu'une sortie estivale en préparation de la sortie annuelle de ce jour. Les sujets traités ont porté principalement sur les problématiques rencontrées durant l'année, notamment la question du statut des Préfets et l'uniformisation des processus. Ces points feront l'objet d'une présentation au point 7 de l'ordre du jour.

Le Président remercie l'ensemble des membres actifs et honoraires pour leur engagement au service du territoire cantonal.

Avant de clore son rapport, M. Marius Dumoulin prend la parole et remet un présent au Président en reconnaissance de son engagement et du travail accompli durant son mandat.

Le rapport du Président est adopté à l'unanimité.

4. COMPTES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DE LA VÉRIFICATEURICE (EDI ET AURELIA)

Le caissier de l'association, Edi Kuonen, nous présente les chiffres et Mme la Préfète Aurélia Zimmermann, vérificatrice des comptes, donne lecture de son rapport et conclut à la régularité et à la bonne tenue de la comptabilité

Les recettes s'élèvent à Fr. 10'791.66, les dépenses à Fr. 8'598.61. L'exercice se clôture avec un résultat positif de CHF 2'193.05. La fortune de l'association est à Fr. 8'622.16.

L'Assemblée approuve les comptes tels que présentés, renouvelle sa confiance à Mme Aurélia Zimmermann, vérificatrice des comptes, ainsi qu'à M. Edi Kuonen, caissier, et accorde décharge au Comité. Le Président remercie Aurelia et Edi pour leur engagement et leur travail en faveur de l'association.

5. NOMINATIONS ET DÉPARTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'année écoulée, de nouvelles nominations sont intervenues au sein de l'Association

- M. Laurent Pitteloud, Préfet du district d'Hérens
- Roberto Imoberdorf, Préfet du district de Conches

- M. Joerg Hallenbarter, Vice-Préfet du district de Conches
- M. Jörg Schwesternmann, Vice-Préfet du district de Rarogne occidental

Le Président et l'Assemblée exprime sa gratitude aux membres démissionnaires pour leur engagement et leur contribution :

- Mme Alette Beytrison, Préfète du district d'Hérens
- M. Fredy Huber, Préfet du district de Conches

6. MESSAGE DE MONSIEUR STÉPHANE GANZER, CONSEILLER D'ÉTAT

Dans un premier temps, Monsieur le Conseiller d'État Stéphane Ganzer adresse ses salutations cordiales à l'ensemble des personnes présentes à cette assise.

Au fil de sa carrière, il a eu l'occasion de collaborer étroitement avec les Préfets et tient à souligner l'admiration qu'il porte au travail accompli par ces derniers, d'autant plus que la dimension géographique au sein du Canton constitue un défi permanent. Il exprime sa gratitude à chacune et chacun pour son engagement.

Monsieur Ganzer rappelle qu'à ce jour, malgré certaines interprétations de la presse valaisanne, la situation cantonale est satisfaisante. Il relève l'excellente entente politique qui prévaut actuellement. Il précise toutefois que l'harmonie en politique ne signifie ni absence de débats ni absence de difficultés, mais bien la capacité de parvenir, à l'issue des échanges, à des solutions constructives. Le dialogue et le travail commun demeurent ainsi indispensables, comme il a pu le constater dans les nombreuses fonctions qu'il a déjà exercées.

Revenant sur le rôle et la mission des Préfets, il affirme que la population valaisanne a besoin de ces derniers et insiste sur la pleine légitimité de leurs fonctions. Il exprime sa volonté, en collaboration avec son service, de développer des solutions, des idées et des propositions destinées à soutenir leur action et à renforcer leur visibilité auprès de la population. Il souligne l'importance particulière qu'il attache à ce rôle et réaffirme son intention d'apporter un appui constant à l'Association.

Monsieur Ganzer évoque ensuite la rencontre de Mission tenue avec les Préfets et Vice-Préfets du Haut-Valais, au cours de laquelle plusieurs points urgents ont été abordés.

À la suite de ces discussions, les avancées suivantes ont pu être constatées :

- une représentation active dans les commissions régionales/ conseils administration en tant que représentants de l'État
- représentation du Conseil d'État lors des événements
- la transmission systématique aux Préfets, pour information, des correspondances officielles adressées aux communes ;
- la création d'une adresse électronique uniforme avec l'extension @admin.vs.ch ;
- la présence sur le site internet de l'État du Valais, assortie d'un lien vers celui de l'Association.

En conclusion, Monsieur Ganzer réaffirme sa pleine disponibilité à l'égard des Préfets et réitère sa volonté d'être un relais authentique entre ces derniers et la population valaisanne. Il remercie enfin l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée dans l'exercice de son nouveau mandat de Conseiller d'État.

7. MODALITÉS DU STATUT DES PREFETS

M. Edi Kuonen, Préfet de Loèche, présente un exposé relatif aux modalités du statut des Préfets ainsi qu'à l'uniformisation future de certains processus. Cette présentation, annexée au présent procès-verbal, rappelle que le projet se déploie en trois phases : analyse, identification et développement.

Certaines mesures visent à harmoniser les tâches administratives, tandis que d'autres portent sur le fonctionnement et le rôle des Préfets.

Les thématiques suivantes y sont abordées :

- Assermentations
- Élections au Grand Conseil et dépôt des listes
- Fondations et pratique de surveillance
- Finances et spécificités propres aux districts du Canton
- Procédures administratives (évaluation d'une éventuelle uniformisation)

Il est rappelé que des impacts spécifiques régionaux devront être pris en considération, tels que les particularités culturelles, les conditions économiques et l'influence géographique.

Lors de la phase de développement, plusieurs propositions visant à élargir les tâches et responsabilités des Préfets seront formulées, dans le but de renforcer leur efficacité et leur visibilité. Ces éléments feront l'objet de discussions préliminaires au sein des prochains comités. La mise en œuvre sera progressive, en tenant compte des structures existantes, afin d'assurer une transition harmonieuse.

Tout au long de ce processus d'adaptation, un consensus sera recherché et des échanges auront lieu entre le Comité des Préfets et le Conseil d'État, dans l'optique de garantir des décisions politiques durables et viables.

En conclusion, l'approche en trois phases doit permettre une harmonisation structurée et systématique des activités des Préfets en Valais.

8. MESSAGE DE MME CONSTANTIN PATRICIA, PRÉSIDENTE DU GRAND CONSEIL

Monsieur le Conseiller d'Etat, Stéphane Ganzer
Mesdames et Messieurs les préfètes et préfets,
Mesdames et Messieurs les vices-préfètes et vice-préfets,
Mesdames et Messieurs les invités en vos titres et fonctions,

Mit grosser Freude und tiefer Dankbarkeit richte ich hier und heute – anlässlich Ihrer jährlichen Generalversammlung – ein paar Worte an Sie und überbringe Ihnen die Grüsse des Walliser Parlaments.

Vous êtes les maillons essentiels de la gouvernance locale et les garants de la cohésion et du bon fonctionnement de nos territoires. Votre engagement quotidien, souvent dans l'ombre, est un pilier sur lequel repose la stabilité et la vitalité de notre canton.

Nous savons que les défis auxquels vous faites face sont nombreux et complexes : l'aménagement harmonieux de nos communes avec des dossiers de plus en plus technique, la complexité croissante des affaires inter communales, et votre propre statut institutionnel. Ces enjeux exigent de la vigilance, de l'adaptabilité et une grande capacité d'écoute.

Vor diesem Hintergrund ist die Zusammenarbeit zwischen dem Grosse Rat, den Kantonsbehörden und Ihnen, sehr geehrte Präfektinnen und Präfekten, wichtiger denn je. Ihre genaue Kenntnis der lokalen Gegebenheiten, Ihre Nähe zu den Bürgerinnen und Bürgern und Ihre Rolle als Vermittlerinnen und Vermittler zwischen der Bevölkerung und den politischen Instanzen sind sehr wertvoll, um die zahlreichen Herausforderungen angemessen und wirksam anzugehen.

Le Grand Conseil tient à réaffirmer son soutien indéfectible à votre mission. Nous sommes pleinement conscients de la charge et des responsabilités que vous assumez.

Je vous encourage à continuer à faire vivre un esprit de dialogue, d'ouverture et de service public exemplaire. Ensemble, nous pouvons relever les défis d'aujourd'hui et bâtir un Valais solidaire, innovant et résilient, à la hauteur des attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

Je vous souhaite plein succès dans les travaux de cette assemblée, ainsi que dans vos missions futures.

Soyez assurés de notre reconnaissance et de notre soutien constant.

Je vous remercie pour votre attention.

9. LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Selon le tournus en vigueur, le district d'Hérens accueillera les assises de l'association en 2026.
La date est fixée au jeudi 27 août 2026.

10. DIVERS

Pour rappel la conférence d'Automne aura lieu le 8 octobre 2025, à Leytron au domaine du Grand Brûlé.

Madame Nathalie Iannone, Vice-Préfète de Conthey, souligne à nouveau l'un des atouts majeurs du Canton : la forte mobilisation qui s'est manifestée lors de la catastrophe naturelle de Blatten, un élan de solidarité constituant une véritable force.

11. MESSAGE DE DIEGO TREYER, PRÉSIDENT D'AUSERBERG

Monsieur Diego Treyer, Président d'Ausserberg, prend ensuite la parole et adresse ses remerciements chaleureux à chacune et chacun pour le travail accompli et l'engagement constant au service de la population. Il exprime sa profonde gratitude à l'Association pour la confiance témoignée en tenant son assemblée dans ces lieux et souhaite que la journée se déroule de manière conviviale et ce malgré une météo capricieuse.

Suite à ce message, notre Président, Monsieur Matthias Salzmänn, clôt officiellement cette séance, levée à 10h45

La Secrétaire : Anne Céline Follonier

Annexes :

- Modalités du statut des Préfets